

Introduction

« La littérature, c'est ce qui s'enseigne, un point c'est tout¹ » : la formule connue de Roland Barthes est à la fois une justification confortable et un défi persistant pour l'entreprise que nous tentons dans cet ouvrage. « Justification confortable » parce que, selon cette logique, l'enseignement a une importance incontournable pour l'existence de la littérature, surtout lorsqu'il s'agit de la littérature passée, à laquelle nous n'avons accès que par une série de médiations, dont celles de nos professeurs. « Défi persistant » parce que l'enseignement n'est jamais stable, il est dans une transformation continue, qui suit celle de la société. La conséquence de ce processus est que la littérature créée par l'enseignement est elle aussi soumise à cette transformation et qu'elle a d'innombrables formes d'existence, qui correspondent à autant de moments de l'histoire de l'enseignement.

Le XVIII^e siècle offre peut-être l'un des exemples les plus frappants de ce phénomène. Dans le contexte institutionnel français, tout au long du XIX^e siècle et jusqu'aux années 1950, la période n'a pas assez de légitimité pour qu'elle fasse l'objet de l'enseignement littéraire. Associé à la décadence de l'esthétique classique et à la contestation politique, le XVIII^e siècle est pendant longtemps considéré comme un siècle « non littéraire »². Même pendant le régime républicain, les auteurs d'histoires littéraires scolaires sont prudents par rapport à cette époque. Dans la première version de son *Histoire de la littérature française*, Gustave Lanson écrit : « Le XVIII^e siècle, antichrétien, cosmopolite, destructeur de toutes les croyances, négateur de la tradition,

¹ Roland Barthes, « Réflexions sur un manuel » dans Roland Barthes, *Œuvres complètes*, tome III, Paris, Seuil, 2002, p. 948.

² Laetitia Perret, « Le XVIII^e siècle, siècle littéraire ? » dans Laetitia Perret, Martine Jey (sous la direction de), *L'idée de littérature dans l'enseignement (1860-1940)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 171-191.

révolté contre l'autorité, violemment critique et faiblement artiste³ ». Ce n'est que progressivement et sous l'influence de plusieurs facteurs, internes aux études littéraires (comme la reconnaissance de l'existence de la « littérature d'idées »), mais relevant aussi du contexte politique et social plus large (comme la Deuxième Guerre mondiale et l'ascension des mouvements politiques de gauche), que la légitimité du XVIII^e siècle a été reconnue et que ses textes ont été enseignés pour devenir ainsi, selon la logique de Barthes, de la « littérature ». Cette évolution n'est toutefois pas dépourvue d'ambivalences : par exemple, si les *Instructions officielles* de 1987 reconnaissent le statut canonique des textes du XVIII^e siècle comme *Candide*, leur exploitation didactique est faite dans le cadre de l'étude de l'argumentation, plus attentive aux procédés qu'à l'objet de l'argumentation.

On peut faire ainsi l'hypothèse que la « littérature du XVIII^e siècle » n'est pas un objet donné à l'avance que les professeurs ne feraient que traduire à destination des élèves, mais le résultat d'un processus complexe de « littérisation », dont ils sont les principaux acteurs. Le terme de « littérisation » est employé ici⁴ pour désigner le processus par lequel des textes et des auteurs du XVIII^e siècle français, longtemps contestés ou ambigus quant à leur statut esthétique et idéologique, sont constitués comme objets de l'enseignement littéraire. Il s'agit d'un ensemble de pratiques pédagogiques et interprétatives — choix des corpus, modes de lecture, hiérarchisation des œuvres et des auteurs, neutralisation ou reconfiguration de leur portée politique — par lesquelles les professeurs transforment ces textes en « littérature » au sens

³ Gustave Lanson, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1895, p. 618.

⁴ Si cet usage peut renvoyer à la perspective de Christian Jouhaud, dans son ouvrage *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000, il s'en distingue néanmoins en ce qu'il ne s'agit pas ici d'une analyse des pouvoirs sociaux de la littérature, mais d'un processus de constitution pédagogique et institutionnelle de la littérature comme objet d'enseignement.

institutionnel du terme. À la différence d'autres époques, comme le XVII^e siècle, dont le statut est légitime depuis un certain temps, l'exemple du XVIII^e siècle met à l'épreuve la capacité heuristique du concept de « littérisation ». Pour des textes et des auteurs longtemps dépourvus de légitimité, les professeurs sont amenés à mettre en œuvre des argumentations des plus sophistiquées, pour maintenir l'équilibre entre la portée politique et la « qualité artistique » de leurs productions.

Sur le terrain roumain, ce phénomène comporte des nuances particulières. L'enseignement du XVIII^e siècle français est à la fois marginal et central dans la société roumaine. Marginal, parce qu'il ne s'agit pas de l'histoire et de la littérature nationale, qui occupent le premier plan des débats. Central, parce que, pour la culture roumaine, la référence française représente un important facteur de modernisation au XIX^e et au XX^e siècle et la référence aux Lumières et à la Révolution française, qu'elle soit favorable ou défavorable, est incontournable durant cette période.

En proposant une histoire de l'enseignement de la littérature française du XVIII^e siècle en Roumanie, cet ouvrage se donne pour but d'analyser les modalités par lesquelles les professeurs roumains de littérature française ont intégré dans leur enseignement les textes et les auteurs du XVIII^e siècle, en les transformant en « littérature » et en « écrivains » et en élargissant ainsi leur « juridiction disciplinaire⁵ ». Tout en reconnaissant à la littérature une forme d'existence qui a ses racines, y compris scolaires⁶, au XVIII^e siècle, cette analyse propose un déplacement. Elle ne voit pas la « littérature du XVIII^e siècle » comme un corpus stable, mais comme une

⁵ Pour un autre exemple de ce processus, voir Dragos Jipa, « 'Blaise Pascal, écrivain français' L'affirmation d'une juridiction disciplinaire à l'Université de Bucarest », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1, 2025, p. 5-19.

⁶ Voir Gemma Tidman, *The Emergence of Literature in 18th-Century France: The Battle of the School Books*, Liverpool, Liverpool University Press, 2023.

configuration en évolution, dont la composition et le sens sont en perpétuelle négociation. Dans cette perspective, les professeurs ne sont pas de simples médiateurs, mais des acteurs à part entière dont il faut reconstituer non seulement les formes pédagogiques de la « littérisation », mais aussi les cadres intellectuels et institutionnels dans lesquels ils évoluent. Le rapport au contexte français est ici essentiel. Si l'enseignement du XVIII^e siècle dépend, dans une certaine manière, du modèle français auxquels tous les professeurs roumains font référence, il n'est pas moins évident que les circonstances et la tradition roumaine jouent leur rôle dans la sélection et la temporalité des références.

*
* *

Proposer une histoire de l'enseignement de la littérature française en Roumanie, avec un regard particulier sur le XVIII^e siècle, suppose d'emblée se situer au carrefour de plusieurs champs de recherche avec une longue tradition.

Un premier grand champ de recherches concerne la circulation et la réception de la littérature et culture françaises en Roumanie. Dans le contexte où, pour la culture et la société roumaines, le modèle français fut bien plus qu'une « influence », un facteur de modernisation, les études sur cette problématique ont déjà une longue tradition qui remonte à la fin du XIX^e siècle et qui s'enrichit constamment avec de nouvelles découvertes et interprétations jusqu'à nos jours⁷. Parmi ces études, la période du XVIII^e siècle occupe une

⁷ Voir, parmi les très nombreuses recherches sur les relations culturelles franco-roumaines, Pompiliu Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie. Les origines*, Paris, Ernest Leroux, 1898, Nicolae Iorga, *Idées et formes littéraires françaises dans le Sud-Est de l'Europe. Leçons faites à la Sorbonne*, Brăila, Ed. Istros, 2022, Alexandru Zub, Dumitru Ivănescu (sous la direction de), *Franța, model cultural și politic [La France, modèle culturel et politique]*, Iași, Ed.

place particulière : il ne s'agit pas seulement de l'époque des premiers contacts culturels plus conséquents avec les idées françaises, comme l'ont montré les premières recherches de Pompiliu Eliade. C'est surtout l'époque des débuts de la modernisation et de l'eupéanisation de la société roumaine et pour cela elle a fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs depuis l'entre-deux-guerres jusqu'à présent⁸. La réception des grands auteurs français du XVIII^e siècle, que ce soit sous forme de circulation des livres, traductions ou références à leurs œuvres, a fait l'objet d'une attention renouvelée et avec toujours de nouvelles découvertes⁹. Par rapport à cette tradition, la recherche présente

Junimea, 2003, Augustin Ioan (sous la direction de), *Influențe franceze în arhitectura și arta din România secolelor XIX-XX [Influences françaises dans l'architecture et l'art de la Roumanie des XIX^e-XX^e siècles]*, București, Ed. ICR, 2006, Florin Țurcanu (sous la direction de), *Modèle français et expériences de la modernisation, Roumanie, 19^e-20^e siècles*, București, Ed. ICR, 2006, Lucia Dragomir et al. (sous la direction de), *Dynamique des échanges culturels franco-roumains. Ancrages historiques et horizons futurs*, București, EUB, 2025. Sur le contexte intellectuel de l'apparition de ce type de recherches, voir, par exemple, Dragos Jipa « The Making of the French Influence: Pompiliu Eliade and the Production of Historical Knowledge between France and Romania in the late 19th century » dans Iakovos Michailidis, Giorgos Antoniou (sous la direction de) *Institution Building and Research under Foreign Domination. Europe and the Black Sea Region (early 19th – early 20th centuries)*, Epikentro, Thessaloniki, 2019, p. 105-122.

⁸ Voir, entre autres, Dumitru Popovici, *La littérature roumaine à l'époque des Lumières*, Sibiu, Centrul de studii și cercetări privitoare la Transilvania, 1945, Alexandru Duțu (dir.), *Sud-Estul European în vremea Revoluției franceze: stări de spirit, reacții, confluente [Le Sud-Est européen à l'époque de la Révolution française: états d'esprit, réactions, confluences]*, București, Academia Română, Institutul de Studii Sud-Est Europene, 1994, Alexandru Zub (dir.), *La Révolution française et les Roumains : impact, images, interprétations*, Iași, Univ. « Al. I. Cuza », 1989.

⁹ Voir, entre autres, Alexandru Duțu, « Voltairianisme et rousseauisme dans la modernisation des cultures européennes : l'exemple roumain » dans *Analele Universității din București. Seria Limbi și literaturi străine*, 2, 1978, p. 37-44, Ileana

procède à un double déplacement. D'une part, elle s'intéresse à un domaine moins étudié jusqu'à présent, celui de l'enseignement. En choisissant l'enseignement de la littérature française, notre recherche s'attache à mettre en évidence non pas les lectures individuelles des grands écrivains roumains, leur compréhension particulière des auteurs du XVIII^e siècle français, mais les usages pédagogiques dont ces auteurs ont pu être l'objet dans des cadres institutionnels. Si les deux types de réception (dans l'évolution des idées et dans l'évolution de l'enseignement) ne sont pas si éloignées l'une de l'autre, les cadres et les publics différents justifient, selon nous, une attention particulière au second type de réception, qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'analyses. D'autre part, il ne s'agit pas de l'étude de la réception d'un auteur isolé, mais de la façon dans laquelle les professeurs ont contribué à la légitimation du XVIII^e siècle comme « siècle littéraire » dans un cadre universitaire et par rapport aux contextes idéologiques et politiques du moment.

C'est aussi une manière de se situer par rapport à un autre grand axe de recherches, l'histoire de l'enseignement de la littérature. Dans cette tradition¹⁰, les cadres institutionnels et les conjonctures politiques

Mihăilă, « Voltaire dans la culture roumaine », *Études Balkaniques*, 2, 1995, p. 33-40, Id., « Reflets de Jean-Jacques Rousseau dans la culture roumaine moderne », *Études Balkaniques*, 1, 2013, p. 88-112, Id., « La réception de Denis Diderot dans la culture roumaine avant la Grande Guerre », *Études Balkaniques*, 4, 2014, p. 169-181. Sur la période communiste, voir le numéro spécial (sous la direction de Jean-Pierre Schandeler) consacré aux « Lumières dans les pays de l'Est », *Revue de Synthèse*, 3-4, 2019.

¹⁰ Voir, entre autres, Martine Jey, *La littérature au lycée : invention d'une discipline (1880-1925)*, Metz, Université de Metz, 1998, André Chervel, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, 2006, Clémence Cardon-Quint, *Des lettres au français. Une discipline à l'heure de la démocratisation (1945-1981)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, Laetitia Perret, Martine Jey (sous la direction de), *L'idée de littérature dans l'enseignement (1860-1940)*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

sont des facteurs qui influencent non seulement la sélection des auteurs et des œuvres, les méthodes de leur enseignement et les objectifs pédagogiques, mais aussi la signification que les apprenants (élèves ou étudiants) peuvent se former des « contenus » qu'ils étudient. Étudier la littérature par la grille de l'enseignement signifie ainsi considérer le professeur comme l'un de ces « hommes doubles » étudiés par Christophe Charle¹¹, intermédiaires culturels qui fonctionnent comme un prisme au travers duquel le littéraire se réfracte vers le public. S'ils sont « censés refléter par leurs critiques, leurs classifications, leurs choix d'exposition » la réalité du discours littéraire, ils sont en même temps les acteurs à part entière d'une diffusion du savoir qui est en même temps une reconfiguration personnelle que nous avons appelé « littérisation ». Dans ce contexte, faire l'histoire de l'enseignement suppose une tentative de restituer les modalités particulières de ce processus par rapport aux facteurs « externes » (institutionnels, politiques, diplomatiques, etc.) et aux facteurs « internes » (qui relèvent des évolutions de la discipline « études littéraires », avec son canon scolaire, ses concepts et ses méthodes). Dans la première catégorie, nous pouvons inclure les recherches sur l'histoire de l'enseignement en Roumanie, avec une attention particulière à l'enseignement supérieur¹², ainsi que l'histoire des relations franco-roumaines¹³, qui forment un autre cadre dans lequel cet enseignement

¹¹ Christophe Charle, « Le temps des homes doubles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 1992, p. 73-85.

¹² Voir, entre autres, Jan Sadlak, *Higher Education in Romania, 1860-1990: Between Academic Mission, Economic Demands and Political Control*, State University of New York at Buffalo, 1990, Ovidiu Bozgan, Bogdan Murgescu (coord.), *Universitatea din București (1864-2014)*, București, Editura Universității din București, 2014, Valentin Maier, « French Language in Higher Education in Communist Romania », *Societate și politică*, 16, 2022, p. 16-29.

¹³ Voir, entre autres, André Godin, *Une passion roumaine. Histoire de l'Institut Français de Hautes Études de Roumanie*, Paris, L'Harmattan, 1998, Ana-Maria Stan, *La France de Vichy et la Roumanie (1940-1944). Collaboration et conflits*,

s'est déroulé. Quant aux facteurs « internes », des recherches sur l'histoire de la discipline ont pu relever, sur le terrain français, les continuités et les moments d'inflexion, ainsi que les relations complexes entre le champ scientifique et le champ politique¹⁴. Pour ce qui est des auteurs du XVIII^e siècle, leurs usages dans l'enseignement de la littérature française a fait l'objet de plusieurs recherches récentes qui ont montré, à partir de l'étude fouillée des manuels, anthologies et histoires littéraires, non seulement l'évolution de leur statut dans le canon scolaire, mais aussi les modalités par lesquelles les facteurs externes influencent ce statut¹⁵.

Le troisième ensemble de travaux par rapport auquel cette entreprise entend se situer est celui qui réunit les réflexions sur les « postérités » du XVIII^e siècle, ce qui équivaut à s'intéresser aux héritages et aux lectures ultérieures des auteurs de cette époque. Cette dimension historiographique a accompagné constamment les recherches dix-huitiémistes, les spécialistes de cette époque

Cluj-Napoca, Académie Roumaine. Centre d'Études Transylvaines, 2007, Gavin Bowd, *La France et la Roumanie communiste*, Paris, L'Harmattan, 2009, Florin Ţurcanu, « Voyages d'intellectuels français dans la Roumanie des années 1920 » dans *20 & 21. Revue d'histoire*, 152, octobre-décembre 2021, p. 35-48.

¹⁴ Voir, entre autres, Antoine Compagnon, *La Troisième République des Lettres, de Proust à Flaubert*, Paris, Seuil, 1983, Thomas Pavel, *Le mirage linguistique. Essai sur la modernisation intellectuelle*, Paris, Minuit, 1988, François Dosse, *Histoire du structuralisme*, Paris, La Découverte, 1991-1992.

¹⁵ Voir Martine Jey, « The Literature of the Enlightenment : An Impossible Legacy for the Republican School », *Yale French Studies*, 113, 2008, p. 46-59, Laetitia Perret-Truchot, « Lectures scolaires des *Lettres persanes* à travers les manuels et les programmes de 1803 à 2000 », dans Philip Stewart (sous la direction de), *Les Lettres persanes en leur temps*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 207-222, Id., « Diderot dans l'enseignement des lettres du secondaire de 1800 à 2000 », *Diderot Studies*, 31, 2009, p. 175-196, Id., « Candide au lycée au XIX^e et XX^e siècles : de la minoration à la consécration », dans Nicholas Cronk, Nathalie Ferrand (sous la direction de), *Les 250 ans de Candide : lectures et relectures*, Leuven, Peeters, 2014, p. 287-302.

proposant souvent des réflexions dans ce cadre¹⁶. Récemment, les recherches d'Antoine Lilti¹⁷, professeur au Collège de France et titulaire d'une chaire qui s'inscrit explicitement dans cette optique (*Histoire des Lumières, XVIII^e-XXI^e siècles*), entendent restituer la pluralité et l'ambivalence des Lumières. Il prend position ainsi dans un contexte où les conflits d'interprétations concernant le XVIII^e siècle tracent un « espace mental » dans lequel on y retrouve à la fois les grandes idées du monde moderne (raison, progrès, démocratie, droits de l'homme) et la source des maux du présent (colonialisme, racisme, etc.). C'est dans ce cadre que la notion de « postérité » prend tout son sens. Si ces interprétations participent d'une « construction » ou « invention » des Lumières¹⁸, dont les grandes lignées ont été déjà dévoilées¹⁹, dans la plupart des cas il ne s'agit pas d'une réception univoque, mais d'interprétations souvent contradictoires qui sont autant d'instrumentalisations (positives ou

¹⁶ Voir, entre autres, Raymond Trousson, *Visages de Voltaire, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 2001, Jean-Marie Goulemot, *Adieu les philosophes : que reste-t-il des Lumières ?*, Paris, Seuil, 2001.

¹⁷ Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2019 et *Actualité des Lumières : une histoire plurielle*, Paris, Collège de France, 2023.

¹⁸ Sur l'apparition et l'usage de la notion de « Lumières » pour désigner le XVIII^e siècle, voir Diego Venturino, « L'historiographie révolutionnaire française et les Lumières, de Paul Buzès à Albert Sorel : suivi d'un appendice sur la genèse de l'expression 'siècle des Lumières' (XVIII^e-XX^e siècles) » dans Giuseppe Ricuperati (sous la direction de), *Historiographie et usages des Lumières*, Berlin, Verlag Arno Spitz, 2002, p. 21-84.

¹⁹ Franck Salaün, Jean-Pierre Schandeler (sous la direction de), *Enquête sur la construction des Lumières*, Ferney-Voltaire, Centre International d'Étude du XVIII^e siècle, 2018, Elisabeth Décultot, Nicholas Cronk (sous la direction de), *Inventions of Enlightenment since 1800. Concepts of Lumières, Enlightenment and Aufklärung*, Oxford, Voltaire Foundation, 2023.